

CONCOURS D'AFFICHE

dans le cadre de la 36^{ème} édition du Jogging de la ville de La Louvière

CONTEXTE

Chaque année, le Jogging de La Louvière arbore une affiche inédite qui promeut l'évènement dans toute la partie francophone du pays.

Pour cette nouvelle édition, la Maison du Sport de La Louvière a décidé de réitérer le concours d'affiche du Jogging de La Louvière.

Une affiche insolite, humoristique ou graphique, le panel est ouvert quant-à la créativité de l'artiste.

La seule condition est que le Jogging soit mis en valeur, à travers une affiche symbolique qui sera utilisée lors de plusieurs éditions.

Nous recherchons donc l'affiche emblématique du Jogging.

Que vous soyez professionnel.les du dessin, infographistes, photographes, passionné.es ou simples amateurs.trices, ce concours est pour vous !

DETAILS PRATIQUES

Les éléments qui doivent figurer sur l'affiche :

1/ une bande logo en bas de l'affiche est à prévoir (environ 26 logos à placer dans cette bande) – les logos seront à apposer sur l'affiche gagnante.

2/La date du jogging : 16 juin 2024 (format à l'appréciation de l'artiste)

3/le mot : Jogging La Louvière

4/ site internet du Jogging : www.jogginglalouviere.be

A considérer :

1/ La Maison du Sport souhaite mettre l'accent sur la distance du semi-marathon soit 21.1 km

2/Heure de départ : 15h

3/Distance : 6 et 11 km ainsi qu'un km Jeunes.

Date limite de dépôt :

23 février 2024 à 12h00

Projet à envoyer sous trois formes:

- En version numérique au format PDF et JPG (en HD – 300 dpi) à celinelaforge@maisondusport.be (Attention, n’oubliez pas de mentionner vos coordonnées.)
- En version papier (format 40 cm x 60 cm) à la Maison du Sport – Rue de Bouvy 127 à 7100 La Louvière. (Attention ne pas oublier de mentionner vos coordonnées)
- L’assemblage de la version Indesign

Prix:

500 Euros en bon d’achat

Jury :

Le jury sera composé de personnes de différents horizons et se réunira fin février 2024 pour sélectionner le/la gagnant.e.

Modalités sur l’affiche :

L’auteur.e autorise la Maison du Sport de La Louvière à distribuer au public, par la vente ou autrement, l’original de son œuvre ou des reproductions de celle-ci.

L’auteur.e s’engage à léguer les droits de reproduction à la Maison du Sport de La Louvière

- pour sa communication (affiches, facebook, site internet, etc.),
- pour la vente des tirages numérotés et signés et des reproductions sur différents supports.

L’auteur.e s’engage à fournir tous les supports nécessaires pour décliner l’affiche sur différents supports et pour plusieurs éditions.

Les participant.es (y compris les non-gagnant.es), acceptent que leur œuvre figure dans le cadre d’une exposition.

Les organisateurs et les graphistes de la Ville s’engagent à respecter le travail artistique et graphique de l’affiche et n’apporter aucune modification de fond sur les créations sans l’autorisation de l’auteur.e.

Plus d’infos: Laforge Céline / 064/22.45.33 / celinelaforge@maisondusport.be